

- 6 Passer entre les maisons. Traverser en face la RD12. Aux maisons, continuer en face sur un petit chemin. Arrivé à la route, la prendre à gauche puis prendre tout de suite à droite. Passer entre les maisons et continuer tout droit sur le chemin. Arrivé à la Briance, la traverser puis remonter. Le chemin couvert débouche sur un croisement. Prendre le chemin à droite en longeant le pré.
- 7 Arrivé au village de Rilhac, continuer en face, suivre la route en direction du hameau des Martyrs. Dans un virage à droite, s'engager à gauche sous les buis, dans un petit chemin creux. Poursuivre sur ce beau chemin au couvert végétal dense et remonter jusqu'à une petite route.
- 8 Continuer en face et remonter jusqu'au carrefour de 4 routes. Tourner à droite sur la route jusqu'à Chassagnas. Aux 1ères maisons, prendre à gauche puis de suite à droite, un petit chemin qui descend en sous-bois. Continuer tout droit.
- 9 Arriver à la RD43, en haut du village de Mauloup, prendre la route à droite. Après quelques centaines de mètres, en haut de la côte, suivre une piste à gauche avant le croisement des routes. Passer les bâtiments et prendre le 2nd chemin à droite jusqu'à la route.
- 10 Arrivé à la route, la prendre à droite. Dans le village de Bagenge, prendre le chemin à gauche entre les bâtiments et continuer tout droit. Laisser un chemin à gauche et continuer tout droit. A la route, tourner à droite et continuer jusqu'à la RD43.
- 11 La suivre à gauche puis au 1er croisement, tourner à droite. 300 m plus loin, prendre à gauche une large piste empierrée qui remonte jusqu'au plan d'eau de Nouilhas.

## En chemin :

- Le Mont Gargan offre un large panorama (731 m) : site classé ;
- Présence humaine attestée depuis la préhistoire ;
- La chapelle "Notre Dame de Bon Secours" ;
- Le Mont Gargan fut le théâtre d'intenses combats entre les maquisards du colonel Guingouin et l'armée allemande pendant la guerre 1939-1945. La gestion du site est assurée par le Conseil départemental de la Haute-Vienne ;
- Vous êtes sur le territoire du Parc naturel régional de Millevaches en Limousin.



Ne pas jeter sur la voie publique

## HEBERGEMENT / RESTAURATION

Informations et brochures disponibles  
à l'office de tourisme de Briance-Combade à Châteauneuf-la-Forêt  
Contact : 05 55 69 63 69  
En savoir + sur la Haute-Vienne : [www.tourisme-hautevienne.com](http://www.tourisme-hautevienne.com)

## POUR RANDONNER FACILE

N'oubliez pas : un petit ravitaillement, de l'eau, des chaussures adaptées, un vêtement de pluie.  
Pensez à emporter vos déchets, et à refermer les barrières derrière vous.  
Ne partez jamais sans avoir indiqué le lieu de votre randonnée.  
Respectez la faune et la flore. Ne faites pas de feu.  
Évitez toutes dégradations des chemins et de leurs abords.  
Ce chemin a été conçu prioritairement pour la pratique de la randonnée pédestre. Il est également ouvert aux VTT et aux cavaliers sous leur responsabilité.

Météo : 08 99 71 02 87 - Secours : 18 ou 112  
SMS d'urgence pour les sourds et les malentendants : 114

[www.randonnee-hautevienne.com](http://www.randonnee-hautevienne.com)

Vous pouvez consulter et télécharger gratuitement l'itinéraire de votre choix à partir du site [www.randonnee-hautevienne.com](http://www.randonnee-hautevienne.com) et déposer un avis concernant le circuit (problème ou suggestion) en cliquant sur l'onglet "signaler un problème" ou en téléphonant au 05 55 79 04 04.



Cette fiche randonnée a été conçue et financée par le Département de la Haute-Vienne dans le cadre de sa politique en faveur de la randonnée.



LA CROISILLE-SUR-BRIANCE  
Le tour du Mont Gargan  
4 h 45 - 19 km



l'intérieur de la chapelle du Mont Gargan



L'allée des hêtres

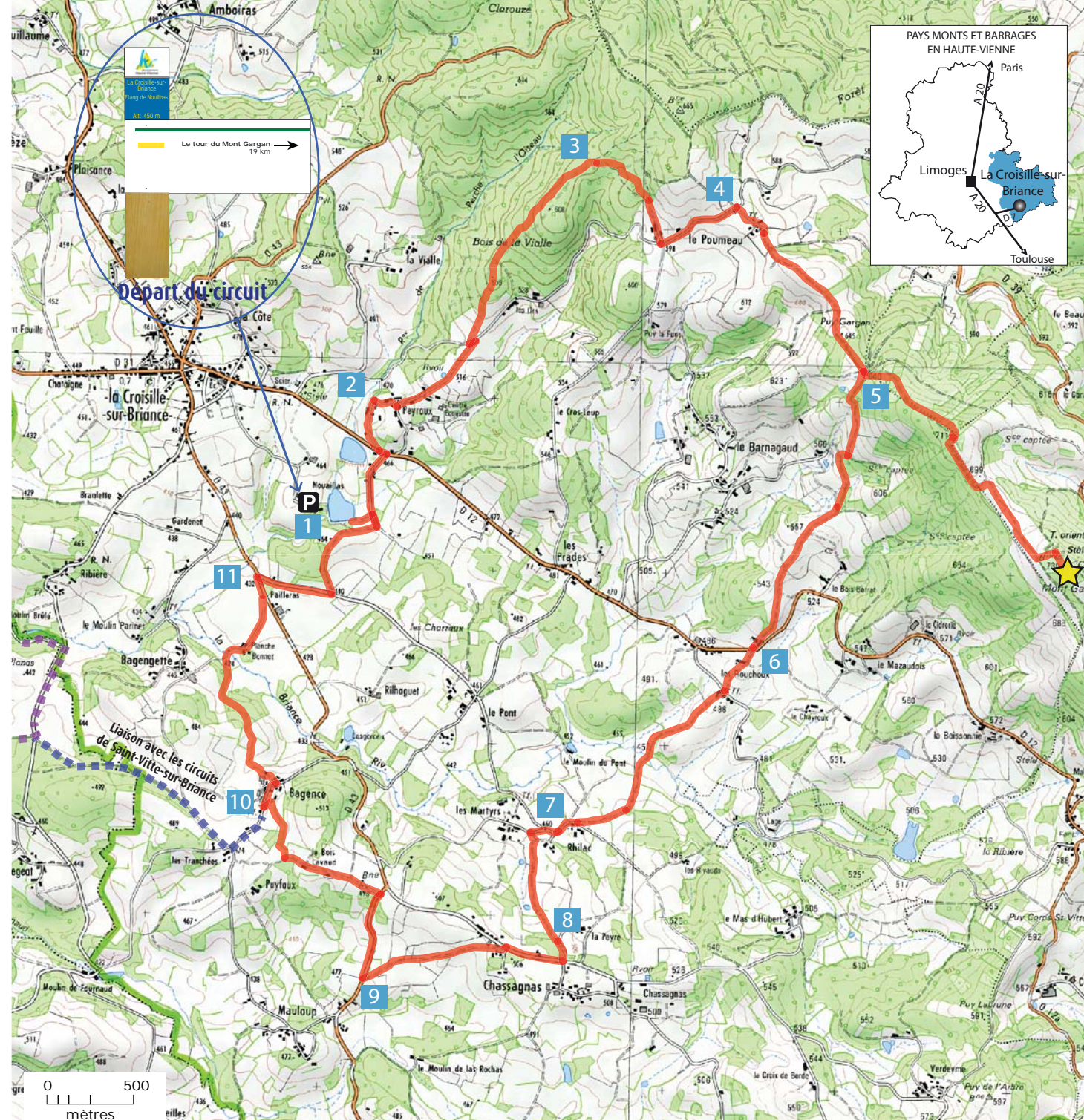
Crédit photos : Haute-Vienne Tourisme



PAYS MONTS ET BARRAGES  
LAC DE VASSIVIÈRE

Tous nos chemins mènent à vous  
[www.randonnee-hautevienne.com](http://www.randonnee-hautevienne.com)





# Info pratique

**Accès :** à 45 min de Limoges. Prendre l'A20 vers Toulouse, sortie n°42 puis la RD7bis vers Saint-Germain-les-Belles. Suivre la RD31 en direction de La Croisille-sur-Briance.

**Départ :** plan d'eau de Noailhas à La Croisille-sur-Briance.

Durée	Longueur	Balissage	Niveau	Dénivelé
4 h 45	19 km	jaune	difficile	310 m

				Continuité d'itinéraire		Changement de direction
Les pratiques possibles				Mauvaise direction		

# Itinéraire

- Longer les 2 étangs et emprunter la petite route qui rejoint la RD12. Traverser et la suivre à gauche. Continuer à droite sur la petite route qui monte. Dans le village du Peyrou, prendre à droite.
- Arrivé en haut du village du Peyrou, prendre à gauche et continuer tout droit. Arrivé à une patte d'oie, prendre à gauche puis prendre tout de suite à droite le chemin qui monte en bordure de champs. Traverser la route et prendre le chemin qui monte en face.
- Après la côte sur le faux plat, le chemin se divise en 3, le suivre à droite. Après 200 m, emprunter le petit sentier dans le bois, entre 2 raidillons. Au croisement de chemins, continuer à droite et redescendre vers un petit hameau. A la route, tourner à gauche et poursuivre jusqu'au village du Poumeau.
- Entrer dans le village, le traverser, et poursuivre tout droit sur la large piste empierrée jusqu'au carrefour de 5 chemins.
  - ★ **Aller-retour au Mont Gargan :** au carrefour des "trois hêtres" prendre en face le chemin qui grimpe. Au replat, contourner la prairie. Arrivé à la piste, la prendre à droite. 500 m plus loin, tourner à gauche et suivre le chemin dans la lande jusqu'à la table d'orientation et la chapelle. Visiter puis redescendre en empruntant le même cheminement.
- Sous le Second Empire, l'abbé Joyeux entreprend au sommet du Mont Gargan, la construction d'une chapelle dédiée à Notre Dame de Bon Secours. Sur le site choisi, des fouilles révèlent des traces d'un temple gallo-romain, des vestiges de statues, pièces de monnaie en bronze, fragments de tuiles. Le Mont Gargan se situe sur un itinéraire ancien, chemin de crêtes reliant l'oppidum de Villejoubert (Saint-Denis-des-Murs) à Uzerche. Plus récemment, le Mont Gargan a été rendu célèbre par les combats qui s'y déroulèrent lors de la Seconde Guerre Mondiale. De nombreuses stèles commémoratives témoignent de cet épisode. (source OT Briance-Combadre)*
- Suivre le chemin à droite qui descend entre des murets de pierre. Dans un virage à droite, laisser un chemin à gauche et continuer en descendant. Arrivé à un carrefour en T, prendre à gauche et continuer tout droit. Laisser le chemin principal dans le virage avant la RD12 et suivre le chemin herbeux à droite. Poursuivre jusqu'aux maisons.